



DEUX CENT QUATRIÈME RÉUNION RÉGULIÈRE

Le samedi 25 juin 2022
ÉSC de La Vérendrye

PROCÈS-VERBAL

Présences :

Conseillers, conseillères :

en personne : A. Desbiens, R. Deschatelets, C. Gleeson, E. Grunerud, M. Langevin, M. Lorek,
M. Lovenuk, S. Payeur, D. Pelletier, J.-P. Pelletier, M. Perreault
par vidéoconférence : D. Coughlin

Élèves conseillères : C. Kiiskila, C. Picard

Administration : L. Allaire, N. Duval, M. Ebert, M. Major-Levesque, M. Mercier, M.-F. Tousignant,
G. Beauce

Invités : M. Lalande, direction des Services éducatifs
A. Mauro, direction du Service bien-être et inclusion
K. Murray, direction adjointe des Services éducatifs
L. Penna, élève conseillère 2022-2023
T. Rail, présidente de l'unité 62 de l'AEFO

1. APPEL DES MEMBRES

1.1 Reconnaissance du territoire

La présidente, Conseillère Payeur, débute la réunion 9 h avec la reconnaissance du territoire et procède à l'appel des membres.

1.2 Prière d'ouverture

La direction de l'éducation associée, Mme Mireille Major-Levesque, récite la prière.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution n°204-01 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve l'ordre du jour de la 204^e réunion régulière, tenue le 25 juin 2022, tel que présenté.

Adoptée

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Néant.

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS PRÉCÉDENTES

4.1 Deux cent troisième réunion régulière du 7 mai 2022

Résolution n°204-02 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 203^e réunion régulière tenue le 7 mai 2022, tel que présenté.

Adoptée

4.2 Quarante-sixième réunion extraordinaire du 26 mai 2022

Résolution n°204-03 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseiller J.-P. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales adopte le procès-verbal de la 46^e réunion extraordinaire tenue le 26 mai 2022, tel que présenté.

Adoptée

5. QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL

Néant.

6. DÉLÉGATIONS ET PRÉSENTATIONS

Néant.

7. RAPPORTS

7.1 Rapports de la présidente

7.1.1 CA de l'AFOCSC

La présidente fait un survol des points saillants de la dernière réunion du CA de l'AFOCSC. Elle mentionne que le rapport des suivis a été envoyé aux conseillers par courriel.

En tant que membre du conseil d'administration de l'AFOCSC, Conseillère Payeur siège aux comités suivants : formation des conseillers scolaires, le comité de gouvernance et le comité d'organisation du congrès.

7.1.2 Congrès de l'AFOCSC

Conseillères Payeur, Gleeson et Lovenuk ont participé au 24^e Congrès de l'AFOCSC, tenu du 26 au 28 mai 2022 à Toronto. Elles ont apprécié l'atmosphère, les conférenciers et le format hybride de l'évènement.

7.2 Rapports de l'élève conseillère

7.2.1 Rapport d'activités

L'élève conseillère, Carine Picard, présente le rapport des activités qui ont eu lieu depuis la dernière réunion du Conseil. La soirée Monte-Carlo fut un énorme succès et les élèves sont présentement

en période d'examen.

7.2.2 RECFO

Néant.

7.3 Rapports de la directrice de l'éducation et secrétaire-trésorière

7.3.1 Rapport des sorties éducatives

Mme Major-Levesque présente le rapport des sorties éducatives périlleuses.

7.3.2 Reconnaissance du personnel

Mme Major-Levesque présente le rapport de reconnaissance du personnel et mentionne que 7 retraites ont été soulignées lors de la soirée de reconnaissance virtuelle.

7.3.3 Communications

Mme Néomie Duval, direction par intérim du Service des communications, présente le rapport des communications et donne un aperçu des divers accomplissements dans les secteurs de communications, marketing et recrutement, relations publiques, liaison communautaire et initiatives provinciales. Les priorités du Service des communications pour l'année scolaire 2022-2023 viseront les communications internes du Conseil.

Conseillère Lovenuk demande à l'administration d'explorer les possibilités d'avoir une affiche sur l'autoroute afin de promouvoir le Conseil dans la région de Dryden. Mme Duval mentionne divers défis avec ce projet, mais s'engage à explorer les possibilités et fera un suivi à la prochaine réunion de Conseil.

7.3.4 Progrès des Services éducatifs

Mme Monia Lalande, direction des Services éducatifs et Mme Krystal Murray, direction adjointe des Services éducatifs, présentent le rapport de progrès des Services éducatifs pour l'année scolaire 2021-2022. Elles donnent un aperçu des différents dossiers ou initiatives d'accompagnement des écoles, y compris : littératie et approches plurilingues, programme d'insertion professionnelle du nouveau personnel enseignant (PIPNE), mathématiques, éducation autochtone, catholicité et francophonie. Le retour en présentiel fut bien attendu de toute l'équipe; le bien-être des élèves et des membres du personnel a été le message clé en début d'année, ainsi que l'appui aux élèves dans la réduction des écarts.

Conseillère Perreault quitte la salle vers 11 h 45

7.3.5 Présentations dans les écoles

Mme Alexandra Mauro, direction du Service bien-être et inclusion, présente un survol de l'enseignement offert aux élèves du palier élémentaire et secondaire afin de promouvoir un milieu scolaire inclusif, équitable et exempt de discrimination. En particulier, elle mentionne les présentations au sujet de la diversité et inclusion, élaborées par le Consortium pour les élèves du Nord de l'Ontario (CÉNO).

Conseillère Perrault retourne dans la salle vers 13 h

8. RAPPORTS DES COMITÉS

8.1 Comité consultatif pour l'enfance en difficulté (CCED)

Conseillère Payeur présente les rapports des réunions du CCED qui ont eu lieu le 16 mai et le 17 juin 2022.

Résolution n°204-04 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications apportées au Plan annuel pour l'éducation de l'enfance en difficulté pour l'année 2021-2022.

Adoptée

Résolution n°204-05 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive les rapports du Comité consultatif pour l'enfance en difficulté, tels que présentés.

Adoptée

8.2 Comité des politiques

Conseiller D. Pelletier présente le rapport de la réunion du Comité des politiques qui a eu lieu le 30 mai 2022.

Résolution n°204-06 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la politique intitulée « Bourses », telle que présentée et que cette politique entre en vigueur à compter du 25 juin 2022.

Adoptée

Résolution n°204-07 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve les modifications aux politiques « Fréquentation scolaire » et « Avantages indirects du secteur parapublic », telles que présentées.

Adoptée

Résolution n°204-08 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales maintienne les politiques intitulées « Sorties éducatives, culturelles et sportives », « Santé et sécurité » et « Prévention de la discrimination, du harcèlement et de la violence au travail » telles que présentées.

Adoptée

Résolution n°204-09 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseillère Grunerud

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité des politiques, tel que modifié : la réunion du Comité des politiques a eu lieu le lundi 30 mai, et non le lundi 28 février.

Adoptée

Michel Mercier, direction exécutive du Service des ressources humaines, présente la nouvelle politique « Déconnexion ».

Résolution n°204-10 proposée par Conseiller J.-P. Pelletier, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la politique intitulée « Déconnexion », telle que présentée et que cette politique entre en vigueur à compter du 25 juin 2022.

8.3 Comité d'audience pour suspension ou renvoi

Néant.

8.4 Comité pour l'apprentissage parallèle dirigé

Néant.

8.5 Comité des présidences des comités du Conseil

Néant.

8.6 Comité de participation des parents (CPP)

Conseillère Coughlin présente le rapport du Comité de participation des parents qui a eu lieu le 31 mai 2022.

Résolution n°204-11 proposée par Conseillère Perreault, appuyée de Conseillère Gleeson

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du Comité de participation des parents, tel que présenté.

Adoptée

8.7 Comité de démarchage politique

Néant.

8.8 Comité des finances

Conseillère Lovenuk présente le rapport de la réunion du comité des finances qui a eu lieu le 20 juin 2022.

Résolution n°204-12 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le budget provisoire 2022-2023, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°204-13 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le budget provisoire des conseillers scolaires 2022-2023, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°204-14 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du comité des finances, tel que présenté.

Adoptée

9. ARTICLES À CONSIDÉRER

9.1 Rapport de l'état des dépenses

Mme Ebert, direction exécutive du Service des finances, présente le rapport de l'état des dépenses au 31

mai 2022.

Résolution n° 204-15 proposée par Conseillère Deschatelets, appuyée de Conseillère Langevin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte le rapport de l'état des dépenses au 31 mai 2022, tel que présenté.

Adoptée

9.2 Comité de vérification de conformité

Mme Ebert explique l'établissement et le mandat du comité de conformité du financement de la campagne électorale pour les élections municipales 2022.

Résolution n°204-16 proposée par Conseillère Gleeson, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve la recommandation du rapport Comité de vérification de conformité du financement de la campagne électorale : Élections 2022, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°204-17 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales nomme les personnes suivantes pour siéger au dit Comité :

Marc Cantin, surintendant des affaires

Conseil scolaire catholique Franco-Nord;

Mario Fillion, gérant des services financiers

Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières;

Natalie Joncas-Raymond, surintendante des affaires

Conseil scolaire public du nord-est de l'Ontario;

Alain Gélinas, surintendant des affaires

Conseil scolaire du Gran Nord de l'Ontario;

Maryse Barrette, surintendante d'affaires et de finances;

Conseil scolaire catholique du Nouvel-Ontario.

Adoptée

10. ARTICLES D'INFORMATION

10.1 Revue de presse

10.2 Mise à jour – déménagement du siège social

11. QUESTIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Néant.

RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°204-18 proposée par Conseiller J.-P. Pelletier, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE Conseillère Gleeson assume la présidence et que l'on siége en comité plénier pour considérer

les questions suivantes :

Rapport de la présidence

Administration

Finances et immobilisations

Ressources humaines

Questions des membres

et que cette séance se tienne à huis clos conformément à l'article 207(2) de la Loi sur l'éducation.

Adoptée

Résolution n°204-CP10 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE l'on retourne en séance régulière et que l'on fasse rapport des délibérations du comité plénier.

Adoptée

12. RAPPORT DÉCOULANT DE LA RÉUNION À HUIS CLOS

Résolution n°204-CP01 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Coughlin

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte avec regret le passage à la retraite de Mme Lucie Allaire, à compter du 1^{er} juillet 2022.

Adoptée

Résolution n°204-CP02 proposée par Conseillère Grunerud, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales nomme Mme Mireille Major-Levesque au poste de direction de l'éducation et secrétaire-trésorière selon les termes de l'entente avec le Conseil et sujet à la confirmation d'éligibilité par le ministère de l'Éducation, à compter du 1^{er} juillet 2022.

Adoptée

Résolution n°204-CP03 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Lovenuk

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales forme un comité spécial d'une durée fixe d'un an et lui confie le mandat de guider le processus d'évaluation de la direction de l'éducation conformément à l'article 283(2) de la Loi sur l'éducation. Ce comité sera composé de la présidence, la vice-présidence, Conseillère Grunerud et Conseillère Lovenuk ; la composition du comité spécial sera élargie au besoin suivant les élections municipales et la réunion organisationnelle du Conseil à l'automne 2022.

Adoptée

Résolution n°204-CP04 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Perreault

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport des recommandations du comité d'admission, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°204-CP05 proposée par Conseillère Desbiens, appuyée de Conseiller D. Pelletier

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport Évaluation de la protection face aux ransomwares, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°204-CP06 proposée par Conseiller J.-P. Pelletier, appuyée de Conseillère Payeur

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales approuve le rapport Plan de vérification axé sur les risques (PVAR), tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°204-CP07 proposée par Conseiller D. Pelletier, appuyée de Conseillère Perreault

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport du comité de vérification, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°204-CP08 proposée par Conseillère Lovenuk, appuyée de Conseillère Lorek

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales reçoive le rapport de dotation du personnel n° RH 2021-22 : 22, tel que présenté.

Adoptée

Résolution n°204-CP09 proposée par Conseillère Lorek, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE le Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales accepte la recommandation de modification à la structure organisationnelle du Service bien-être et inclusion, telle que présentée dans le rapport n° RH 2021-22 : 23.

Adoptée

Résolution n°204-10 proposée par Conseillère Langevin, appuyée de Conseiller J.-P. Pelletier

QUE le rapport du comité plénier soit accepté tel que présenté.

Adoptée

13. AVIS DE PROPOSITIONS

Néant.

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ET PRIÈRE

Résolution n°204-20 proposée par Conseiller Deschatelets, appuyée de Conseillère Desbiens

QUE la séance de la 204^e réunion régulière du Conseil scolaire de district catholique des Aurores boréales, tenue le 25 juin 2022, soit levée à 15 h 45.

Adoptée



Sylvie Payeur
Présidence



Mireille Major-Levesque
Direction associée de l'éducation

/gb